



EUCLID CHEMICAL

PLASTOL 341

ADJUVANT RÉDUCTEUR D'EAU DE MOYENNE ET DE GRANDE PORTÉE

DESCRIPTION

PLASTOL 341 est un adjuvant plastifiant à base de polycarboxylate et un adjuvant réducteur d'eau de moyenne et de grande portée pour le béton. PLASTOL 341 affiche d'excellentes caractéristiques de finition comparativement aux adjuvants de type A (généralement de 5 à 6 % de réduction de la quantité d'eau) ou de type F (généralement de 12 à 15 % de réduction de la quantité d'eau) traditionnellement utilisés. Cette approche de moyenne portée en matière d'adjuvants réducteurs d'eau permet l'utilisation d'un large éventail de dosages, ce qui génère un vaste spectre d'application. PLASTOL 341 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton prémélangé
- Béton préfabriqué
- Béton coulé sur place
- Béton autoplaçant
- Béton contenant de la cendre volante, du laitier de haut fourneau ou d'autres pouzzolanes naturelles

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Béton plastique

- Facilite la finition
- Améliore la maniabilité
- Réduit la demande en eau
- Améliore le temps de prise
- Offre un excellent maintien de l'affaissement dans le temps

Béton durci

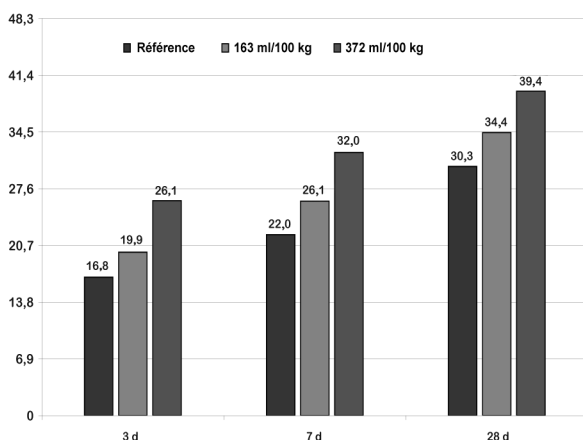
- Augmente les résistances initiale et ultime
- Réduit la perméabilité
- Augmente la durabilité

DONNÉES TECHNIQUES

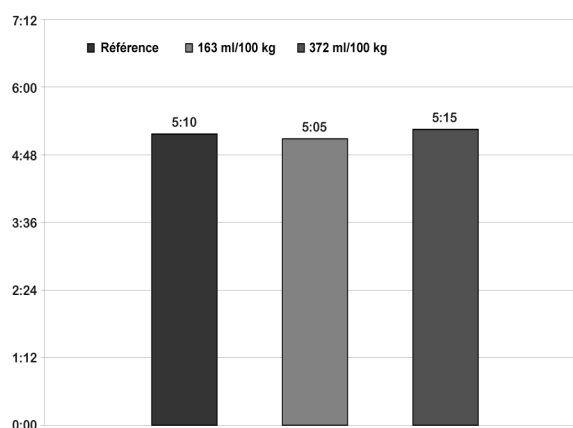
Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C 494, 307 kg/m³ de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5$ %).

Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C 494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages de PLASTOL 341.

Résistance à la compression de PLASTOL 341 (MPa)



Temps de prise de PLASTOL 341 (h:min)



EMBALLAGE

PLASTOL 341 est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

PLASTOL 341 satisfait aux exigences des normes suivantes, ou les surpasse :

- ASTM C 494, adjuvants de type A et F
- AASHTO M 194

PLASTOL 341 est certifié à la norme ANSI/NSF STD 61.

PLASTOL 341 est approuvé par les ministères des Transports du Québec (MTQ) et de l'Ontario (MTO).

MODE D'EMPLOI

La plage de dosages recommandés pour PLASTOL 341 est de 130 à 650 ml par 100 kg de liant.

PLASTOL 341 doit être ajouté à l'eau de gâchage initiale, lorsque possible. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient mélangés à la gâchée de béton. Il est fortement recommandé de procéder à des essais sur site afin d'optimiser les plages de dosage et la performance avec les matériaux locaux.

PLASTOL 341 est compatible avec d'autres adjuvants Euclid Chemical, y compris les agents entraîneurs d'air, les accélérateurs, la plupart des réducteurs d'eau, les retardateurs, les réducteurs de retrait, les inhibiteurs de corrosion, les modificateurs de viscosité et la silice micronisée; toutefois, chaque matériau devrait être ajouté au béton séparément.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- PLASTOL 341 doit demeurer à l'abri du gel.
- Ne pas agiter avec de l'air.
- Ajouter au mélange de béton séparément des autres adjuvants.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 8.19

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.